



Association des Promoteurs
Immobiliers du Cameroun **PIC**

Cameroun Real Estate Corporation Board (CRECB)

B.P. : 13 553 Yaoundé - Cameroun - Tél.: 677 71 35 56 / 242 23 11 22

**COMMUNIQUÉ N° 03..APIC/ B.E/PR/024 PORTANT RAPPEL
DES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'APIC**

Il est porté à la connaissance de tous les promoteurs membres de l'APIC qu'en vertu des dispositions de l'article 80 du règlement intérieur que les frais d'adhésions sont renouvelables tous les 5 ans avant l'élection du bureau exécutif. L'ensemble des membres sont priés de bien vouloir se sacrifier à cet engagement en effectuant le paiement de la somme cinquante-milles Francs CFA (50000 Francs CFA) représentant les frais de renouvellement d'adhésion.

Passée la date du 1 août 2024, les dit frais seront de nouveau ramenés à cent-milles Francs CFA (100000 Francs CFA).

Nous comptons sur la bonne compréhension de tous.

Fait à Yaoundé, le 16 juillet 2024

Le président



Morgan Tankwa Alain